

Lyon, 9 septembre 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Pour la reconnaissance d'une personnalité juridique du Rhône, la Métropole et la Ville de Lyon apportent leur soutien à l'Appel du Rhône.**

A l'occasion du Congrès mondial de la biodiversité qui se tient actuellement à Marseille, la Métropole et la Ville de Lyon annoncent leur soutien à une initiative transnationale et citoyenne pour la reconnaissance d'une personnalité juridique du Rhône. Cette démarche vise à défendre les droits du fleuve franco-suisse à exister, à être préservé, à se régénérer, à évoluer de manière à maintenir et garantir son environnement et sa biodiversité tant pour nous que pour les générations futures.

Cette démarche intervient dans le sillage de celle d'un collectif d'associations et de citoyens corses en faveur du deuxième plus grand cours d'eau de l'île de Beauté, le Tavignanu.

Dans le contexte de crise écologique et d'urgence climatique en cours et au regard des lacunes dans le droit existant qui excluent la possibilité de prendre en compte nos liens d'interdépendance avec les écosystèmes et les espèces vivantes, les signataires de cet appel, parmi lesquels la Métropole et la Ville de Lyon, demandent la reconnaissance d'une personnalité juridique au Rhône afin de disposer des moyens juridiques indispensables à la préservation du fleuve.

L'Appel du Rhône vise aussi à susciter une sensibilisation autour des enjeux liés à la préservation de ce fleuve du point de vue écologique.

La Métropole et la Ville de Lyon rejoignent la démarche en faveur de l'Appel du Rhône car elles constatent que les outils à leur disposition aujourd'hui, ne suffisent pas pour préserver la biodiversité et lutter efficacement contre les projets qui détruisent la nature et l'empêchent de s'épanouir.

L'Appel du Rhône est porté par l'association **id-eau à Lausanne** :

**[www.id-eau.org](http://www.id-eau.org)**

[appeldurhone@id-eau.org](mailto:appeldurhone@id-eau.org)